

Activité 4 – Salaires / Profits : quelle évolution du partage des richesses au niveau national ?

Objectifs

- déterminer comment s'effectue le partage de la valeur ajoutée en France
- analyser son évolution

Document 1 – Le partage de la VA en France dans les Sociétés Non Financières

En milliards d'euros	2009
Production	2337,7
Consommation intermédiaire	1381,4
Valeur ajoutée	956,3
Rémunération des salariés	634,5
Impôts sur la production	55,4
Subventions	-18,2
Excédent brut d'exploitation	284,6

INSEE, Comptes Nationaux 2009 publiés en 2010

Questions sur le document 1

✎1 : Rappelez ce qu'est une société non financière (voir fiche outil « les secteurs institutionnels »).

✎2 : Faites une phrase indiquant la signification de la donnée 1381,4.

✎3 : Retrouvez le calcul de la VA et le calcul de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE).

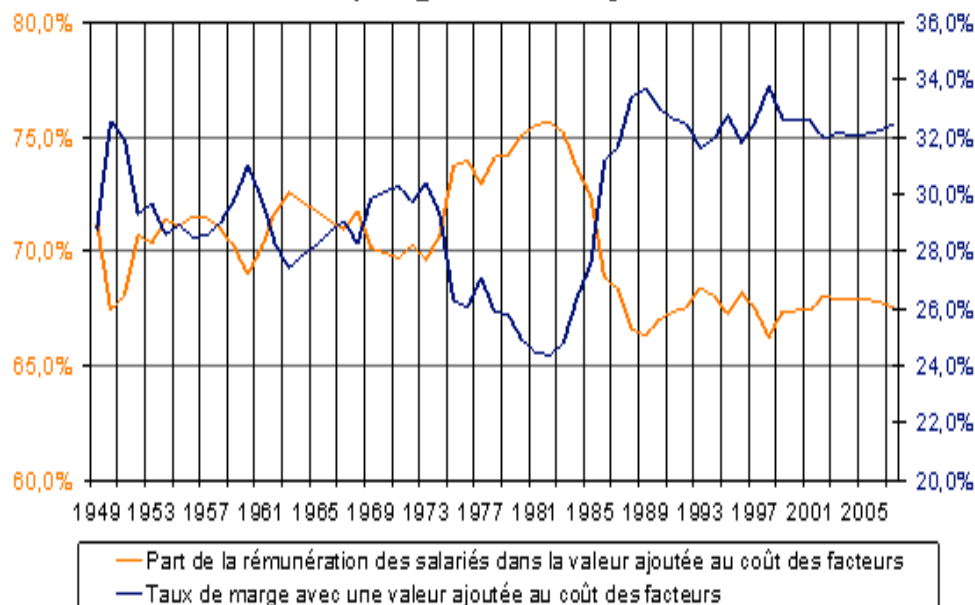
✎4 : Calculez la part de l'EBE et de la rémunération des salariés dans la valeur ajoutée.

✎5 : Quel autre revenu est issu du partage de la valeur ajoutée ? A quel agent revient-il ?

✎6 : Quelle représentation graphique pourriez-vous faire pour illustrer le partage de la VA dans les SNF ? Faites cette représentation.

Document 2 – L'évolution du partage de la Valeur Ajoutée

Evolution du partage de la valeur ajoutée 1949-2007



Source : INSEE, comptes nationaux

Note : Taux de marge = $(EBE/VA) \times 100$

Lorsqu'on calcule la valeur ajoutée « au coût des facteurs », on ne tient pas compte des taxes et impôts sur la production.

Questions sur le document 2

- ✎7 : Faites une phrase indiquant la signification des données relatives aux rémunérations salariales pour 1949 et 2005.
- ✎8 : Faites de même pour le taux de marge.
- ✎9 : Comment peut-on justifier que la part des salaires excède celle des profits ?
- ✎10 : Déterminez plusieurs périodes dans l'histoire du partage de la valeur ajoutée.
- ✎11 : Comparez l'évolution de la part des salaires à celle du taux de marge. Pourquoi les courbes sont elles-symétriques ?

Document 3 – La répartition du revenu national

Le partage de la richesse nationale s'est profondément modifié depuis 1970. La valeur ajoutée des entreprises se partagent en rémunération des salariés, impôts sur la production (qui reviennent à l'Etat) et excédent brut d'exploitation (profits des entreprises). De 1973 à 1982, la part des salaires dans la VA s'est accrue. Les salaires étaient à l'époque protégés de la hausse des prix (par une indexation des salaires à l'inflation) et la puissance des syndicats était suffisante pour assurer une progression des revenus malgré le ralentissement de la croissance économique à partir du milieu des années 1970. La part des profits des entreprises a été sensiblement comprimée durant cette décennie, ce qui a entraîné un repli des investissements. A partir de 1983, le partage de la VA s'est infléchi en faveur des profits et au détriment des salaires. Le gouvernement s'était alors fixé de stopper la dégradation du commerce extérieur (et, pour cela, de brider la consommation des ménages), de ralentir la hausse des prix (qui s'était accélérée) et de redresser l'investissement. Les salaires ont été désindexés des prix, de manière à en ralentir la progression, et les hausses de cotisations nécessaires à équilibrer le budget de la Sécurité sociale ont été essentiellement supportées par les ménages, et non plus par les entreprises. La part des salaires dans la valeur ajoutée a fléchi jusqu'en 1989.

Françoise Milewski, « La répartition du revenu national : une histoire conflictuelle », L'Etat de la France 2004, La Découverte.

Questions sur le document 3

- ✎12 : Quelles sont les différentes périodes mises en évidence par l'auteur quant au partage de la VA ?
- ✎13 : Comment peut-on expliquer que le partage de la VA s'est effectué en faveur des salariés jusqu'en 1983 puis en faveur des entreprises à partir de cette même date ?

Synthèse

La production, définie comme étant la production légale et déclarée de&..... visant à satisfaire les besoins individuels et collectifs permet une fois que l'on a retiré le montant des consommations intermédiaires de déterminer le montant de la définie comme étant les richesses additionnelles réellement produites. Pour produire, l'entreprise dispose de deux facteurs de production : le et le

Ces deux facteurs sont car ils ont directement contribué à l'avènement de la VA, mais l'Etat y participe aussi indirectement en fournissant les et le cadre juridique ; c'est pourquoi on dit que l'on partage la valeur ajoutée entre ceux qui détiennent le, et ceux qui fournissent le....., les salariés, sans oublier l'Etat. La rémunération de l'Etat s'appelle les, celle des détenteurs de capitaux, les, et celle des salariés, les Historiquement, le partage de la VA dépend notamment du existant entre les bénéficiaires de la VA lui-même dépendant du rythme de et du taux de..... mais aussi des politiques économiques du gouvernement.